

LE MOT DE LA SEMAINE 2014-2015 תשע"ה

HORAIRES
DE CHABBAT

QUEDOSHIM QUEDOSHIM

DES REPROCHES EN OR

לא תשנא אחיך בלבבך הוכח תוכיח את עמיתך ולא תשא
עליו חטא: (י"ט, יז)

Ne hais pas ton frère en ton cœur : reprends ton prochain, et tu n'assumeras pas de péché à cause de lui. Vayikra (19, 17)

On s'abstient souvent de faire des reproches à autrui, pour différentes raisons : la peur de ne pas être écouté, la crainte du regard des autres, et par-dessus tout, se rajoute le doute sur notre propre irréprochabilité !

En réalité de telles pensées sont l'œuvre du *Yetser Ha-Ra* le mauvais penchant, car ne pas rappeler à l'ordre son prochain, équivaut à s'abstenir de faire des reproches- attitude interdite par la Torah, et à cela s'ajoute le risque de suspecter autrui d'avoir fauté. **En revanche, quand un reproche est fait, il peut s'avérer qu'il n'y avait, en réalité, aucune mauvaise action commise, et parfois même que l'acte suspecté était une Mitsvah !** C'est ce que dit le verset : « ...et tu n'assumeras pas de péché à cause de lui », car tu peux porter la faute de soupçonner quelqu'un à tort !

IBN-EZRA

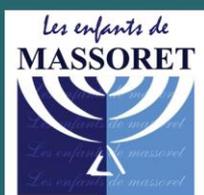
	Entrée	Sortie
Paris	20 :58	22 :11
Genève	20 :30	21 :39
Jérusalem	18 :02	19 :24

14^{ie} jour du OMER

DVAR-TORA DÉDIÉ A LA
MÉMOIRE BÉNIE DE
DAVID COHEN BEN
JAMILA
DÉCÉDÉ LE 3 NISSAN 5763

D'autre part, on est tenu de prendre les réprimandes avec joie, et de ressentir que leur auteur, nous prodigue un bienfait particulier. Dans le cas contraire, on ressemble à quelqu'un qui, avant de sortir, se regarde dans un miroir afin de s'arranger, mais au lieu de corriger les défauts que celui-ci lui révèle, il le casse pour ne plus voir ce qui ne va pas chez lui. Cela illustre bien la bêtise d'un individu qui ne comprend pas que le miroir ne lui renvoie qu'une situation réelle, et que cela lui permet de se rendre compte de ce qu'il faut corriger !

C'est ainsi qu'il faut impérativement estimer une personne qui nous fait un reproche, car elle nous fait prendre conscience de la réalité de notre état !



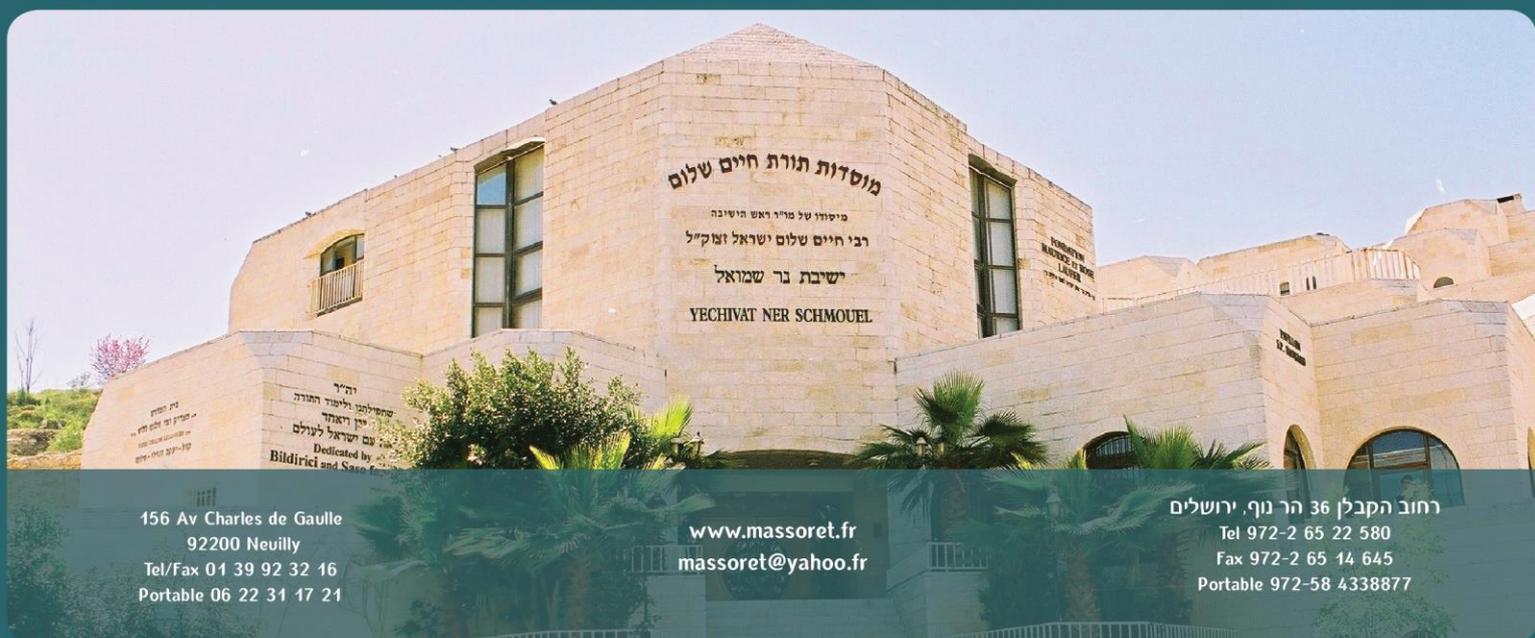
Apprécier une telle personne plus qu'une autre encore, se justifie par le fait qu'elle nous fait prendre conscience de la réalité de notre état ! Apprécier une telle personne plus qu'une autre encore, se justifie par le fait qu'elle nous permet de nous élever spirituellement et de nous rapprocher ainsi de la perfection !

RAV OBADIA YOSSEF

La Thora nous précise : « ...reprends ton prochain... », Celui qui t'est proche par les Mitzvoth ; on veut exclure par-là, trois catégories de gens qui refusent les reproches : « les méchants », les « idiots », et els « moqueurs ». Il est en effet écrit : « Ne reprends pas le moqueur » et « Ne parle pas à l'oreille de l'idiot ». Du fait qu'ils ne font aucun cas des remontrances, on ne doit pas leur en faire.

Mais concernant toute autre personne qui ne serait pas dans ces dernières catégories, cela devient une obligation, chaque membre du Klal Israel étant solidaire de son prochain – Arevim Ze-Ba Zé

KELI YAKAR



156 Av Charles de Gaulle
92200 Neuilly
Tel/Fax 01 39 92 32 16
Portable 06 22 31 17 21

www.massoret.fr
massoret@yahoo.fr

רחוב הקבלן 36 הר נוף, ירושלים
Tel 972-2 65 22 580
Fax 972-2 65 14 645
Portable 972-58 4338877

LE RECIT DE LA SEMAINE

לא תקום ולא תטור את בני עמך

*Tu ne te vengeras pas et tu ne garderas pas rancune aux enfants d'Israel.
(19,18)*

Le Talmud donne une définition de ces deux défauts : « qu'est-ce que la vengeance ? Un homme demande à l'autre : « prête-moi ta hache » et il refuse. Le lendemain, celui qui a refusé demande à son tour : « prête-moi ta faucille » et l'autre répond : « Non, je ne te la prêterai pas comme toi qui ne m'as pas prêté ta hache. »

Et qu'est-ce que la rancune ?

Il demande à son voisin de prêter sa hache et il refuse.

Le lendemain, le voisin demande de lui prêter sa faucille ; il répond : « La voici. Je ne suis pas comme toi qui m'as refusé hier un service semblable. »

C'est là de la rancune. Il conserve du ressentiment dans son cœur malgré l'absence de sa vengeance active » (*Yoma 23a*).